

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 FEVRIER 2012

- Le conseil nomme M. Nicolas Gauye comme membre hors conseil de la commission Feu et PCI et ce en sa qualité de commandant de la protection civile régionale. M. Gauye fonctionnera également comme personne de contact pour les relations de la Ville de Sion avec l'organe régional de la PCI.
- Le conseil nomme Mme Sonia Lavadinho en qualité de spécialiste mobilité de la Ville.
- Le conseil est informé du résultat des votations du dimanche 29 janvier 2012, relatives à la fusion des communes municipales et bourgeoises de Sion et de Salins:

Commune municipale de Sion

Nombre de citoyens habiles à voter 18479

Bulletins rentrés	75244	40,7%
Blancs	49	
Nuls	125	
Oui	6221	84,6%
Non	1129	15,4%

Commune municipale de Salins

Nombre de citoyens habiles à voter 686

Bulletins rentrés	562	82%
Blancs	1	
Nuls	2	
Oui	511	91,4%
Non	48	8,6%

Bourgeoisie de Sion

Nombre de Bourgeois habiles à voter 2622

Bulletins rentrés	1403	53,5%
Blancs	8	
Nuls	35	
Oui	714	52,5%
Non	646	47,5%

Bourgeoisie de Salins

Nombre de Bourgeois habiles à voter 219

Bulletins rentrés	192	88%
Blancs	2	
Nuls	1	
Oui	137	72,5%
Non	52	27,5%

- Dans le cadre de la réfection du carrelage des plages de la piscine couverte de Saint-Guérin, le conseil attribue le mandat d'honoraires d'architectes au bureau Cagna + Wenger architectes SA, à Sion.
- Le conseil prend connaissance du résultat du concours de projets d'architecture pour l'extension du centre scolaire de Châteauneuf et approuve la décision du jury ad-hoc prise à l'unanimité, à savoir :
 - 1^{er} prix: Savioz-Fabrizzi, architectes FAS, à Sion;
 - 2^{ème} prix: Pont-Guibat, architectes EPFL, à Sion;
 - 3^{ème} prix: Pascal Varone, architecte EPFL, à Sion.

VILLE DE SION
Chancellerie

Quelques décisions du conseil susceptibles de vous intéresser.
Seule la notification officielle fait foi.